

DÉCLARATION

L'assassinat du Président Jovenel Moïse, que nous condamnons à nouveau de toutes nos forces, est survenu à un moment critique de la vie nationale marqué par une grave crise constitutionnelle. L'absence de provision légale pour combler la vacance présidentielle oblige les acteurs à trouver une solution politique inspirée de l'esprit de la constitution. A circonstances exceptionnelles, il faut des mesures exceptionnelles !

Pour combler cette vacance inattendue, le mouvement EN AVANT a soutenu un **protocole d'entente nationale** inclusif entre des partis politiques de toutes tendances. Ce Protocole pavait la voie au Dr Ariel Henry comme Premier ministre d'un gouvernement de consensus, qui devait être composé de personnalités crédibles et représentatives des secteurs organisés de la vie nationale. Cette décision se justifiait par le fait qu'Ariel Henry, à travers un arrêté publié au Journal Officiel Le Moniteur, avait été nommé Premier Ministre. Au-delà du débat sur la légalité de cette nomination, EN AVANT a accepté cette réalité dans le cadre des concessions politiques nécessaires pour sortir le pays de l'impasse politique et de l'imbroglio institutionnel.

Ce protocole d'entente nationale prévoyait aussi que, dans l'esprit de l'article 149, le sénat (même dysfonctionnel) joue un rôle pour combler la vacance au niveau d'une présidence provisoire, en tant que co-dépositaire de la souveraineté nationale. En effet, il serait difficile de concevoir une gouvernance monocéphale puisqu'il y a des champs de compétence exclusivement réservés au président de la république, dont celui de convoquer le peuple en ses comices, de nommer les directeurs généraux, etc.

A date, nous notons que ledit protocole n'a été respecté qu'en partie et que le gouvernement monocéphale mis en place par le Dr Henry n'est ni inclusif ni représentatif des forces vives du pays. En fait, nous constatons avec étonnement et inquiétude que ce gouvernement est dominé dans sa quasi-totalité par des ministres issus de la mouvance politique du président défunt. Ces irritants graves sont de nature à compromettre la gouvernance à venir et la stabilité même du pays puisque toute solution viable devant nous conduire au verdict des urnes passe par un compromis sincère et un large consensus appuyé par les forces vives de la nation.


A ce propos, nous avons noté la déclaration du Premier Ministre invitant les protagonistes à travailler ensemble pour trouver un accord politique inclusif. Nous invitons le Dr Ariel Henry à passer de la parole aux actes en facilitant lui-même, dans les meilleurs délais, l'organisation d'une table de concertation qui réunirait les acteurs politique et ceux de la société civile pour déboucher sur l'accord inter-haïtien tant souhaité par la population fatiguée par une crise qui a trop duré. Le Dr Henry est face à l'histoire et à sa responsabilité personnelle, à un moment historique où il doit s'élever au-dessus de la mêlée et prouver qu'il n'est pas l'otage d'un camp politique mais un homme d'État courageux et impartial.

Le mouvement EN AVANT est prêt à participer à toutes discussions sérieuses qui favoriseraient la matérialisation de cet accord politique, condition SINE QUA NON pour des élections libres dans un horizon temps à définir ENSEMBLE. Cet accord politique permettrait de trouver un consensus national sur les points suivants :

- Un nouveau gouvernement composé de personnalités de la société civile et du secteur politique qui inspirent confiance et qui sont représentatives des forces vives du pays.
- Une feuille de route établissant clairement le mandat, les tâches et les responsabilités dudit gouvernement. Parmi ces responsabilités, celle de restaurer la sécurité sur l'ensemble du territoire est prioritaire. Il faudra également prendre toutes les dispositions pour faire, en toute objectivité, la lumière autour des crimes financiers et de sang.
- La mise en place d'un Conseil Electoral autonome et indépendant.
- Une réflexion sur la question constitutionnelle.
- L'évaluation indépendante du système DERMALOG.
- L'évaluation indépendante des avancées de l'ONI (à date, il y a moins de 4 millions d'électeurs inscrits)
- La révision de la loi électorale qui contient des failles, lacunes et faiblesses.
- Un plan d'assainissement des finances publiques accompagné de mesures économiques permettant une reprise dans les meilleurs délais.
- Un plan pour l'intensification de la lutte contre la corruption

Seul un accord politique patriotique et largement consensuel peut ramener la sérénité et la confiance au sein de la population, des acteurs politiques et créer les conditions pour que l'espoir revive en Haïti.

Pour EN AVANT



Jerry Tardieu

Le 30 Juillet 2021

